

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 10 (1922)
Heft: 44

Nachruf: Franz Leenhardt : 1846-1922
Autor: Daulte, Philippe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRANZ LEENHARDT

1846-1922

Profitant de la publication récente et presque posthume d'un petit livre, intitulé *Essai sur l'activité créatrice* (1), nous voudrions apporter notre hommage à la mémoire du professeur Franz Leenhardt qui mérite de demeurer vivante dans le protestantisme et parmi les théologiens de langue française.

Né à Marseille en 1846, Franz Leenhardt fut envoyé en Suisse dès l'âge de 10 ans. Son père qui tenait à lui donner une éducation entièrement protestante l'avait placé à Lausanne, dans la famille du professeur François Guisan, d'où il suivit les classes du Collège Galliard et, lorsque le moment en fut venu, le cours de catéchisme du pasteur Louis Bridel. En été il passait ses vacances au milieu des siens, dans la vallée de la Broye, au château de Surpierre.

Il apprit donc de bonne heure à connaître notre pays et il lui garda, au travers de toute sa vie, une sincère affection. Il comptait de nombreux amis dans nos cercles intellectuels et religieux. Nous savons qu'il entretenait entr'autres des relations avec Ernest et Adrien Naville, Gaston Frommel, le géologue Eugène Renevier avec lequel il devait avoir une correspondance très suivie, Charles Secrétan auquel il devait consacrer en 1895 une notice nécrologique émue et reconnaissante (2) après l'avoir d'ailleurs mainte fois rencontré à Lausanne ou dans le Midi. Signalons aussi, en passant, l'admission de F. Leenhardt dans la Société géologique suisse le 11 mars 1889.

Après avoir pris ses baccalauréats ès lettres et ès sciences, le jeune homme fit sa théologie à Montauban et à Strasbourg, puis il poursuivit ses études en Allemagne, à Berlin et à Tubingue. Rappelé en France par la guerre de 1870, il desservit pendant quelques mois, en qualité

(1) *Essai sur l'activité créatrice. Evolution — Rédemption*. Paris, Fischbacher, 1922. Un vol. in-16 de 199 pages.

(2) *Revue de théologie et des questions religieuses*, 1895, p. 176-188.

de suffragant, l'Eglise de Mouchamps (Vendée); mais sa thèse sur *l'Idée de la création d'après Rothe* (1871) attira sur lui l'attention des professeurs de la Faculté de Montauban qui l'engagèrent à se préparer pour la chaire de philosophie et sciences que l'on désirait créer depuis longtemps. Renonçant donc, non sans regrets, au ministère pastoral, il reprit le chemin de l'Université et, après deux ans de travail acharné à Montpellier, il conquiert brillamment son grade de licencié en sciences naturelles.

Depuis lors il franchit successivement toutes les étapes de la carrière académique. Au printemps 1875 il commençait son enseignement à Montauban comme chargé de cours. En 1883, une *Etude géologique de la région du Mont Ventoux* lui valait le doctorat ès sciences en même temps que le grand prix de géologie de France. Professeur adjoint en 1887, licencié en théologie en 1892, il devenait docteur en théologie l'année suivante en soutenant une thèse sur *Le péché d'après l'Ethique de Rothe* et, la chaire de philosophie et sciences enfin créée, il était nommé professeur titulaire, mais en 1906 la maladie l'obligeait à démissionner, peu après avoir prononcé son beau discours de rentrée sur *Le chrétien et la philosophie* (1).

Quoique prématurément interrompu, ce professorat a laissé des traces profondes. « L'influence de M. Leenhardt a été grande à la Faculté, dit M. Henri Bois (2). Elle s'exerçait non seulement par ses cours, mais par son action personnelle, par ses conversations, par son commerce journalier, par ses causeries au cours des promenades régulières qu'il organisait avec les étudiants. » Il alliait, à un rare degré, l'humilité de la foi à l'indépendance de l'esprit. Il mettait un prix infini à « conserver l'unité de sa pensée sans rien sacrifier ni des sciences qu'il cultivait ni des données morales dont il vivait » (3). En sa personne se résolvait le conflit de la science et de la religion. Ses étudiants le sentaient et cet exemple, à lui seul, leur était une force et une révélation.

Ce dut être un déchirement pour ce grand laborieux que d'abandonner avant l'âge l'enseignement et de dire adieu à une Faculté à laquelle l'attachaient de si forts et de si intimes liens. D'autres se seraient révoltés; il se soumit, lui, simplement, religieusement. Il se retira à Fonfroide-le-Haut, près de Montpellier, et là, au milieu de ce bois de pins qui se détache comme une oasis de verdure au sein d'un paysage de vignes, de garrigues et de collines arides, dans sa demeure

(1) Précédé de deux autres discours, plus importants encore peut-être : *Quelques réflexions sur les rapports du christianisme et des sciences* (1884) et *L'évolution* (1899).

(2) Discours prononcé à Montpellier lors des obsèques.

(3) *L'évolution doctrine de liberté*, p. 1.

crénelée et sombre, mais que sa présence suffisait à illuminer, il vécut pendant seize ans, suivant avec une sympathie éclairée la marche des idées et le cours des événements ; esquissant, en deux petits livres (1), les grandes lignes d'un évolutionisme chrétien auquel son nom demeurera attaché ; prodiguant aux membres de sa famille et à ses amis les trésors de son cœur aimant et de sa profonde piété. Tous ceux qui ont eu le privilège de l'approcher gardent un souvenir inoubliable de ce beau vieillard, de cet « humble parmi les humbles », comme on l'a si justement appelé, qui rayonnait d'une telle bonté, d'une telle paix, d'une telle pureté d'âme qu'à son contact l'on sentait Dieu plus proche et l'Invisible plus certain.

Homme de l'expérience, tant religieuse que scientifique, Franz Leenhardt n'était pas incapable de spéculation. Sa persévérance à observer d'un œil attentif et non prévenu la nature comme aussi les réalités morales n'avait pas étouffé en lui la faculté de généralisation. Le savant se doublait d'un penseur qui savait interpréter les faits et les relier entre eux pour en marquer la vraie signification aussi bien que pour en dégager des vues d'ensemble. Ses connaissances spéciales en matière de sciences naturelles, jointes à une culture philosophique solide, lui conféraient une autorité particulière pour parler de l'évolution ; elles lui ont permis d'ouvrir, dans ce domaine, de nouveaux horizons à la théologie, trop souvent portée à méconnaître ou à nier les rapports qui unissent l'homme au monde animal.

Sans doute la maladie a empêché Franz Leenhardt de développer ses idées avec l'ampleur que l'on eût souhaitée. Plusieurs questions demeurent sans réponse dans son « système » et certains points restent obscurs. Cependant *L'évolution doctrine de liberté* et *l'Essai sur l'activité créatrice* nous offrent les linéaments au moins d'une philosophie de la liberté qui n'est pas sans analogie avec celle d'Armand Sabatier, mais qui, dans son inspiration fondamentale, rappelle plus encore le point de vue que Charles Secrétan a défendu dans son fameux article *Evolution et liberté* (2). Cette philosophie consiste essentiellement en une interprétation spiritualiste de l'évolution qui se concilie avec l'idée de création, respecte la réalité du libre arbitre, maintient la culpabilité du péché et laisse une place à la rédemption.

Réagissant contre les conceptions mécanistes et unilinéaires dont Hæckel s'est fait le représentant attitré et comme le pontife, Franz Leenhardt nous présente « une évolution qui comporte une marche sin-

(1) *L'évolution doctrine de liberté* (1910) « qui a attiré l'attention et provoqué les éloges de M. Bergson », à ce que nous dit M. Bois, et *l'Essai sur l'activité créatrice* (1922).

(2) Revue philosophique, août 1885, p. 160-177.

gulièrement irrégulière et incertaine » (1), avec des progrès et des reculs, des réussites, mais aussi des tâtonnements et des échecs sans nombre. Cette constatation ne laisse pas d'être troublante au premier abord pour un théiste comme lui, mais il se l'explique en admettant que « Dieu n'a pas été seul auteur dans l'œuvre de la création du monde organique » (2). Celui-ci est le produit d'une collaboration de la créature et du Créateur. Leenhardt, en effet, ne craint pas d'attribuer aux animaux une activité propre qui — il le montre par une étude d'anatomie et de biologie comparées — va croissant à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des espèces et permet de soutenir que « l'évolution est, en fait, un procédé destiné à créer des êtres libres » (3).

Cette reconnaissance d'un élément de spontanéité, de contingence dans les organismes vivants, même du type le plus inférieur, jette de la lumière sur le problème de la liberté humaine. Celle-ci ne peut être créée de toutes pièces, pour ainsi dire ; elle ne se conçoit que comme une conquête de l'être qui est appelé à se déterminer lui-même. Elle a donc une histoire dont les origines, semble-t-il, remontent jusqu'à l'aube de la vie. Or « l'activité des animaux qui ont précédé l'homme offre au théisme le seul moyen d'entrevoir comment un Créateur a pu préparer indirectement les conditions d'une liberté... réelle » (4).

Avec l'apparition de la conscience de soi et de l'obligation morale, l'humanité arrive à l'existence, l'évolution éthique succède à l'évolution naturelle et le problème se pose de savoir pourquoi le progrès incessant qui caractérise le développement des arts et des sciences ne s'accompagne pas d'un progrès parallèle dans la maîtrise de soi, dans l'autonomie personnelle. A cette « discordance » Leenhardt ne voit d'autre explication que l'hypothèse d'une chute, et, avec une belle crânerie de la part d'un évolutioniste, il cherche à montrer comment, à l'aube de la vie morale, l'homme, placé en face d'une alternative, a pu enfreindre son devoir dans des conditions de liberté et de connaissance rudimentaires, mais suffisantes pour comporter une responsabilité au moins relative (5).

Cette chute, si elle a aiguillé l'espèce humaine sur une voie de péché et de souffrance, n'a pas détruit toute possibilité de salut et Leenhardt esquisse à grands traits l'œuvre rédemptrice qu'il considère comme le prolongement de l'activité créatrice dans un monde bouleversé par

(1) *L'évolution doctrine de liberté*, p. 34.

(2) *L'évolution*. Revue de théol. et des quest. relig., 1899, p. 589.

(3) *L'évolution doctrine de liberté*, p. 47.

(4) *Ibid.*, p. 83.

(5) Leenhardt suppose, pour cela, l'existence d'une lignée particulièrement favorisée, dans laquelle s'est préparé l'homme et dont le développement n'a pas été en contradiction absolue avec la naissance de la moralité. Voir *Essai sur l'activité créatrice*, p. 76.

l'intrusion du mal moral. Les lenteurs et les tâtonnements qui marquent cette nouvelle phase s'expliquent, plus encore que ceux de la précédente, par la liberté. « Dieu garde l'initiative dans la rédemption, comme il l'avait dans la création ; mais il appelle plus que jamais sa créature à collaborer à son œuvre. » (1)

L'insistance que l'auteur met à relever cette collaboration est peut-être le trait le plus saillant de sa théorie de la rédemption. Il nous montre l'humanité primitive traversant les incommensurables périodes de la pré-histoire et s'avancant à pas lents vers la civilisation sous l'aiguillon de la souffrance et du devoir obscurément perçu ; puis, se détachant de la masse, certains individus plus réceptifs et plus dociles que les autres qui répondent aux appels de Dieu, inaugurant ainsi une évolution spirituelle qui se précise avec les patriarches et les prophètes d'Israël pour aboutir enfin à Jésus, que Paul appelle si pertinemment le second Adam. Le Christ, en effet, est l'homme que Dieu a mis dans les conditions morales où se trouvait la créature avant la chute et qui s'est déterminé dans l'obéissance à la volonté divine, réalisant ainsi une union parfaite avec le Père céleste et par sa vie sainte, par sa mort et sa résurrection « devenant Esprit-Saint » (2).

Avec l'apparition du second Adam l'ère de la préparation se clôt et l'œuvre rédemptrice se déploie dans toute sa richesse, mais — et c'est ce qui explique sa lenteur — dans le respect de la liberté, l'homme ne pouvant devenir « la personne spirituelle » qu'il est destiné à être qu'en s'attachant de toutes ses forces au Seigneur glorifié. La rédemption ne s'achève cependant pas dans la sphère individuelle, elle ne saurait avoir pour fin et pour dernier terme que « l'avènement d'une humanité qui réponde à la volonté créatrice de Dieu » (3). Mais comme Dieu n'agit dans l'humanité que par l'intermédiaire des individus, il appartient à ceux-ci de hâter ou de retarder l'heure de la Victoire suprême.

On le voit, cette philosophie religieuse dont l'idée d'une collaboration entre le Créateur et la créature forme la clef, aboutit tout naturellement à un vigoureux *sursum corda* et à un appel à l'action bonne. Notre génération, qui a vécu sous le cauchemar de la guerre et qui voit devant elle le formidable labeur des reconstructions, n'est-elle pas particulièrement apte à entendre ce message et ne doit-elle pas quelque reconnaissance à celui qui, avant de mourir, a voulu le lui apporter ?

PH. DAULTE.

(1) *Essai*, p. 165.

(2) *Ibid.*, p. 142.

(3) *Ibid.*, p. 169.